$ST_{\rm /IC/2001/53}$ **Nations Unies**



10 juillet 2001

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: Premier jour d'émission – 1er août 2001 : Timbres et plaquettes de prestige « Patrimoine mondial – le Japon »

Timbres commémoratifs

Le mercredi 1er août 2001, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) mettra en vente une série de six timbres commémoratifs sur le thème « Patrimoine mondial – le Japon ».

^{*} Date d'expiration : 17 août 2001.



- 2. Il s'agit de la septième série de timbres de l'Organisation des Nations Unies illustrant des sites faisant partie du patrimoine mondial et de la cinquième série de timbres et de plaquettes de prestige consacrés à un site faisant partie du patrimoine mondial ou à un groupe de sites du patrimoine mondial situés en un même lieu. La publication de ces timbres coïncidera avec l'exposition philatélique « PHILANIPPON'01 » qui se tiendra à l'Exposition internationale de Tokyo du 1er au 7 août 2001.
- 3. Ces timbres, d'une valeur de 0,34 et 0,70 dollar des États-Unis, 1,10 et 1,30 franc suisse, 7 (0,51 euro) et 15 (1,09 euro) schillings, ont été conçus par Rorie Katz (Organisation des Nations Unies).

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis -1,10 franc suisse =0,62 dollar; 1,30 franc suisse =0,73 dollar; 7 schillings (0,51 euro) =0,44 dollar et 15 schillings (1,09 euro) =0,93 dollar - sous réserve de fluctuations des taux de change.)

Plaquettes de prestige

4. Le 1er août 2001, l'APNU mettra également en vente une sixième série de plaquettes de prestige. Les trois plaquettes se présentent de façon identique : elles contiennent chacune 24 timbres non oblitérés en valeur américaine, suisse ou autrichienne, selon le cas, et reprennent les illustrations des six timbres commémoratifs « Patrimoine mondial – le Japon ». Elles coûteront respectivement 3 dollars, 4,80 francs suisses et 36 schillings.

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis – 4,80 francs suisses = 2,70 dollars; 36 schillings = 2,24 dollars – sous réserve de fluctuations des taux de change.)

Renseignements pratiques

- 5. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Le mercredi 1er août 2001, les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres et les oblitérations premier jour aux endroits suivants :
- a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;
- b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.
- 6. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis à proximité de la librairie des Nations Unies, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.
- 7. On trouvera des renseignements relatifs aux timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : http://www.un.org/Depts/UNPA>.

2 0145106f.doc